



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 4 juillet 2024

### Fête nationale : demandez le programme !



*Comme chaque année, la Ville de Limoges célèbre la Fête nationale avec des animations à compter du samedi 13 juillet. Nouveauté cette année, les festivités sont le fruit d'une collaboration entre la Ville de Limoges et l'amicale des pompiers de Limoges qui organise un bal, des animations (exposition d'engins de secours, petite fête foraine...) et des buvettes dont les bénéfices seront reversés au profit de l'Œuvre des pupilles départementales de la Haute-Vienne. Les modalités de circulation et de stationnement des véhicules sont modifiées à cette occasion.*

#### Au programme des festivités :

Les festivités débuteront le samedi 13 juillet à 17h30 place Jourdan, par une cérémonie officielle dédiée à la jeunesse engagée.

Un bal des pompiers est ensuite organisé au Champ de Juillet avec :

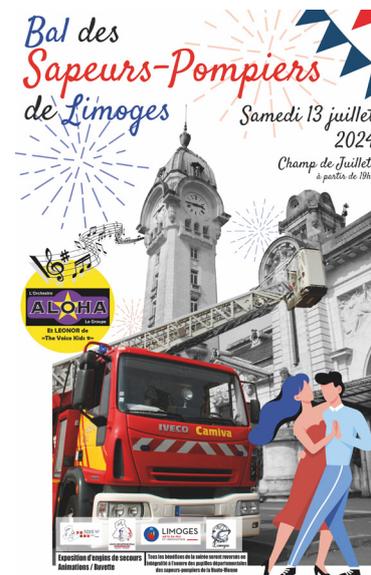
**19h** - accueil du public et début des animations et ouverture de l'espace buvettes (les bénéfices des buvettes sont réservés au profit de l'Œuvre des pupilles départementales de la Haute-Vienne)

**21h** - concert avec Léonor de *The Voici Kids* saison 9

**21h30** - entrée en scène de l'orchestre *Aloha*

**Puis vers 22h30** (à la tombée de la nuit) - feu d'artifice

**Vers 23h** - le feu d'artifice sera suivi d'un bal populaire en plein air animé par l'orchestre *Aloha*



#### Les dispositions relatives au stationnement et à la circulation :

À l'occasion des festivités et de la commémoration du 13 juillet le **stationnement** des véhicules sera provisoirement interdit :

- Du 12 juillet à 6h au 15 juillet à 17h (fête foraine), sur la moitié de l'esplanade du Champ de Juillet (angle cours Vergniaud - cours Gay-Lussac y compris la contre allée côté cours Gay-Lussac).
- Du 12 juillet à 6h au 14 juillet à 12h (bal), sur la moitié de l'esplanade du Champ de Juillet (angle cours Vergniaud - cours Bugeaud y compris la contre allée côté cours Bugeaud).
- Le 13 juillet de 8h à 19h (commémoration), place Jourdan (du n°29 à la rue du Maupas).
- Du 13 juillet à 13h30 au 14 juillet à 3h, impasse et rue d'Isly, rue des Feuillants, rue de Brettes, cours Jourdan, avenue du Général de Gaulle, cours Bugeaud, cours Gay-Lussac, cours Vergniaud, rue du



**LIMOGES**

ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 4 juillet 2024

Général Beyrand, rue Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lusac), impasse Saint-Exupéry, rue Pétiuiaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lusac), avenue du Général du Bessol, place Maison-Dieu, avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud, rampe des Bénédictins).

À cette même occasion, **la circulation des véhicules sera provisoirement interdite :**

- **Du 13 juillet à 16h30 au 14 juillet à 3h** (extension des terrasses), cours Jourdan, rue de Brettes, rue des Feuillants (entre cours Jourdan et rue d'Isly).
- **Le 13 juillet de 17h à 18h30** (commémoration), place Jourdan (de l'avenue Garibaldi à cours Jourdan et du n°29 au n°24).

Par conséquent, les transports en commun de la STCL en provenance de l'avenue des Bénédictins seront déviés par l'avenue du Général de Gaulle de 17h à 18h30.

- **Du 13 juillet à 17h au 14 juillet à 1h** (feu d'artifice), rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan).
- **Du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 1h** (feu d'artifice), avenue du Général de Gaulle, cours Bugeaud, cours Gay-Lussac, rue du Général Beyrand, rue Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), impasse Saint-Exupéry, rue Pétiuiaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), avenue du général du Bessol, place Maison-Dieu, rampe des Bénédictins (entre l'avenue du Général de Gaulle et l'allée de Seto), rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), impasse d'Isly, rue des Feuillants (entre la rue d'Isly et l'avenue Garibaldi).
- **Du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 3h** (bal), cours Vergniaud, avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud).

Dans le cadre du feu d'artifice, **l'accès aux piétons sera provisoirement interdit :**

- **Du 12 juillet à 20h au 14 juillet à 14h**, dans les jardins du Champ de Juillet.
- **Du 13 juillet à 20h jusqu'à la fin du feu d'artifice**, à l'intérieur du périmètre de sécurité délimité par : le cours Bugeaud (entre le n°17 et la place Maison-Dieu), le cours Gay-Lussac (entre l'impasse Saint-Exupéry et la place Maison-Dieu), la place Maison-Dieu (entre le cours Bugeaud et la voie non dénommée reliant le cours Gay-Lussac à la place Maison-Dieu, sur une largeur de 15m).

2

Contact presse Ville de Limoges :

**Emilie BETOUL**

**Attachée de presse**

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville\_de\_limoges



Ville de Limoges